

Séance n°2 : Histoire de chine moderne

« L'Empire menacé (I) : les guerres de l'opium et le démantèlement de la Chine (1839-1860) »

Introduction

Cette séance traite des guerres de l'opium, qui représentent un tournant majeur dans l'histoire de la Chine au 19e siècle. Nous allons examiner les causes et conséquences des deux guerres de l'opium ainsi que leur impact sur la société chinoise et son ouverture forcée au commerce international.

1. La Première guerre de l'opium (1839-1842) : des « barbares » pas comme les autres ?

1.1 La course vers la guerre : l'impossible réconciliation des intérêts chinois et britanniques

Le point de départ du conflit entre la Chine et le Royaume-Uni est l'incompatibilité des systèmes commerciaux. Alors que la Chine fonctionnait avec un système très restrictif appelé le système du **cohong**, où seuls des marchands chinois accrédités avaient le droit de négocier avec les étrangers à Canton, les Britanniques, motivés par la révolution industrielle et une nouvelle idéologie de libre-échange, cherchaient à élargir leurs possibilités commerciales. Cette différence entre les visions commerciales chinoises, basées sur des limitations strictes, et britanniques, prônant un commerce libre et sans entraves, a mené à une tension croissante.

En 1830, le commerce de l'opium, introduit par les Britanniques, devient un problème majeur pour la Chine. L'opium représentait alors **57 % des importations chinoises**, avec une consommation accrue parmi les élites, notamment les fonctionnaires et les militaires, surtout dans le sud du pays, où 80 % des fonctionnaires et militaires étaient consommateurs d'opium. Devant cette situation, l'empereur **Daoguang** lance en 1836 un débat au sein de la cour impériale pour décider de la stratégie à adopter. Deux positions émergent : l'une prônant la peine de mort pour les consommateurs et l'autre suggérant la légalisation et la taxation de l'opium.

Finalement, en 1839, l'empereur Daoguang décide de nommer le fonctionnaire **Lin Zexu**, qui est chargé de faire cesser le commerce de l'opium. Lin Zexu arrive à Canton en mars 1839 et ordonne la confiscation des stocks d'opium détenus par les Britanniques, tout en exigeant de ces derniers qu'ils renoncent définitivement au commerce de cette drogue. Les Britanniques, par l'intermédiaire de **Charles Elliot**, négociant, livrent 1 000 caisses d'opium (soit 5 % du stock) et détruisent une partie de leur cargaison, mais refusent de se soumettre entièrement aux demandes chinoises. Cela marque le début des hostilités.



Empereur Daoguang
(1782-1850)
(règne : 1820-1850)



Lin Zexu
(1785-1850)



Charles Elliot
(1801-1875)

1.2 Un rapide déroulé des affrontements : une victoire-éclair du Royaume-Uni

La guerre éclate véritablement en **novembre 1839** après l'échec des négociations. Les Britanniques, mieux équipés, utilisent des **canonnières** à vapeur, qui leur permettent de mener des attaques efficaces contre les côtes chinoises. Les troupes chinoises, technologiquement dépassées et affaiblies par la corruption au sein de l'administration impériale, ne sont pas en mesure de résister efficacement. Les canonnières, petites embarcations de guerre armées de plusieurs canons, permettent aux Britanniques de naviguer contre vents et courants, un atout majeur face aux jonques chinoises, beaucoup moins maniables et équipées.



Canonnières britanniques *versus* jonques chinoises
« Diplomatie de la canonnière » (*gunboat diplomacy*)

- Qishan (1786-1854)
- Convention de Chuanbi (1841) : non adoptée

6

Le manque d'organisation et de communication au sein de l'armée chinoise, ainsi que la faiblesse générale de l'administration Qing, contribuent à une défaite rapide. Les Britanniques utilisent également leur puissance maritime pour **bloquer des ports** clés, et en **août 1842**, après plusieurs victoires militaires, ils forcent la Chine à accepter des négociations, qui aboutissent à la signature du **traité de Nankin**.

1.3 La signature du traité de Nankin (1842)

Le **traité de Nankin**, signé le **29 août 1842**, marque la fin de la première guerre de l'opium et constitue l'un des premiers "traités inégaux" imposés à la Chine par une

puissance étrangère. Ce traité impose plusieurs clauses qui affaiblissent considérablement la souveraineté chinoise :

1. **Versement d'indemnités** : La Chine doit verser de lourdes indemnités au Royaume-Uni pour compenser la destruction de l'opium saisi à Canton et couvrir les coûts de la guerre. C'est un point fondamental du traité, car il symbolise la soumission financière de la Chine.
2. **Ouverture de cinq ports** : Le traité impose l'ouverture de cinq nouveaux ports chinois au commerce international, où les Britanniques pourront résider et commercer librement. Ces ports sont :
 - a. **Canton**
 - b. **Xiamen (Amoy)**
 - c. **Fuzhou (Fuchow)**
 - d. **Ningbo**
 - e. **Shanghai**



L'ouverture de ces ports marque la fin du système du **cohong**, garantissant désormais un commerce sans intermédiaires chinois, un point crucial pour les Britanniques.

3. **Cession de Hong Kong** : Le traité cède également l'île de **Hong Kong** aux Britanniques, qui en font immédiatement une colonie. Ce point est extrêmement significatif, car il symbolise une perte territoriale directe pour la Chine.
4. **Baisse des tarifs douaniers** : La Chine est contrainte de réduire ses droits de douane, ce qui permet aux Britanniques de commercer à des conditions beaucoup plus favorables.
5. **Extraterritorialité** : Les Britanniques bénéficient de l'**extraterritorialité** dans les ports ouverts. Cela signifie qu'ils ne sont plus soumis aux lois chinoises, mais uniquement aux lois britanniques, ce qui renforce leur statut d'intouchables sur le sol chinois.

Ce traité est considéré comme le premier d'une série de "**traités inégaux**" qui marquent le début de l'affaiblissement de l'autorité impériale chinoise face aux puissances occidentales. Il est important de noter que, même si ce traité est très

désavantageux pour la Chine, à l'époque, la cour impériale Qing ne le perçoit pas encore comme une humiliation totale. Les dirigeants chinois pensent avoir évité une invasion à grande échelle et se consolent en se disant que les barbares britanniques sont confinés dans quelques ports éloignés de la capitale, Pékin.

2. L'entre-deux-guerres (1842-1856) : un tournant à relativiser ?

2.1 Pour la Chine de 1842 : une affaire réglée ?

Après la signature du traité de Nankin, la cour impériale Qing estime que le problème est en grande partie résolu. Le fait que les Britanniques soient limités à cinq ports lointains et que le cœur du pouvoir chinois reste intact permet à l'empire de penser que sa **supériorité** a été maintenue. De plus, bien que le commerce britannique ait été libéralisé, la Chine n'a pas été transformée en **colonie**, et l'Empire conserve sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire, à l'exception de Hong Kong.

Pour les autorités chinoises, l'accord avec le Royaume-Uni est perçu comme une **victoire diplomatique**. En effet, la Chine estime avoir limité l'influence étrangère à une petite portion de son immense territoire, évitant ainsi une **invasion généralisée**. Par conséquent, en 1842, la cour impériale considère que cette guerre a été un moindre mal et que la situation est sous contrôle.

2.2 L'entrée en scène de la France et des États-Unis

Au début des années 1850, la Chine fait face à de nouvelles demandes de la part d'autres puissances étrangères. Après le Royaume-Uni, ce sont désormais la France et les États-Unis qui cherchent à **tirer profit** de la situation en Chine. Ces deux nations n'avaient pas participé directement à la première guerre de l'opium, mais elles souhaitent obtenir les mêmes privilèges commerciaux que ceux accordés aux Britanniques.

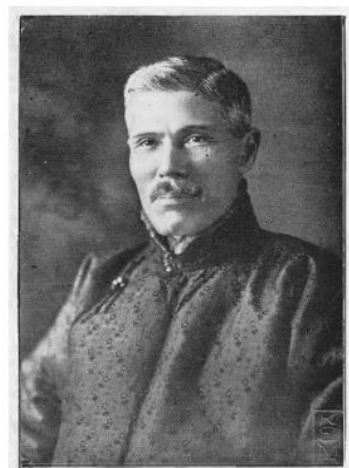
- En **1854**, les États-Unis signent le **traité de Wanghia** avec la Chine. Ce traité leur garantit des droits similaires à ceux obtenus par les Britanniques après le traité de Nankin, notamment en ce qui concerne le **commerce** et la **résidence** dans les ports ouverts.
- Quelques mois plus tard, en **octobre 1854**, la France signe le **traité de Huangpu** (ou Whampoa) avec la Chine. En plus des avantages commerciaux déjà obtenus par le Royaume-Uni et les États-Unis, la France obtient une concession spéciale : elle devient le **protecteur des missions catholiques** en Chine. Cela permet à la France d'étendre son influence, non pas seulement par le commerce, mais aussi par le biais de la religion, en soutenant les **missionnaires catholiques** et en favorisant leur implantation.

À ce stade, la Chine fait face à des pressions croissantes de plusieurs puissances étrangères, mais celles-ci ne sont pas encore perçues comme une menace existentielle. La présence occidentale reste limitée aux **ports ouverts**, et les élites chinoises continuent de voir ces étrangers comme des "barbares confinés" qui n'ont qu'une influence minimale sur l'immense territoire de l'empire.

2.3 L'émergence d'acteurs intermédiaires : les compradores

La disparition du **système du cohong** a laissé un vide dans l'organisation des échanges commerciaux entre la Chine et les puissances étrangères. Pour combler ce vide, de nouveaux intermédiaires émergent : les **compradores**. Ce terme, d'origine portugaise, désigne des Chinois qui servent d'intermédiaires entre les **étrangers** et les **marchands chinois locaux**. Ces compradores facilitent les échanges en apprenant les langues étrangères et en s'adaptant aux coutumes occidentales. Leur rôle devient essentiel pour le bon déroulement du commerce dans les **ports ouverts**.

Les compradores se chargent non seulement des transactions commerciales, mais aussi de l'organisation des **échanges culturels** et **linguistiques** entre les deux groupes. En servant d'intermédiaires, certains compradores accumulent rapidement des **richesses** et finissent par monter leurs propres entreprises, devenant eux-mêmes des hommes d'affaires influents. Un exemple notable est celui de **Robert Hotung**, un comprador à Hong Kong, qui a amassé une immense fortune grâce à son rôle d'intermédiaire et est devenu l'un des hommes les plus riches de la colonie.



Sir Robert Hotung
何東字曉生
(Ho Tung)

Robert Hotung
(1862-1956)

Le développement de cette classe de compradores montre comment la Chine a commencé à intégrer des éléments de la présence occidentale, sans pour autant perdre entièrement sa souveraineté. Toutefois, cela marque aussi le début d'une **influence croissante** des puissances étrangères sur l'économie chinoise, ce qui sera exacerbé lors de la seconde guerre de l'opium.

3. La Deuxième guerre de l'opium (1856-1860) : vers le démantèlement de la Chine

3.1 L'alliance franco-britannique à l'affût d'un *casus belli*

Casus belli : Terme latin qui signifie "prétexte de guerre". Il désigne un incident ou un événement utilisé pour justifier le déclenchement d'un conflit armé.

À partir de **1856**, les tensions entre la Chine et les puissances occidentales s'intensifient. Le Royaume-Uni et la France, frustrés par les limites imposées aux

étrangers par le traité de Nankin et les restrictions subsistantes dans les ports ouverts, cherchent un **prétexte** pour lancer une nouvelle guerre contre la Chine.

Le prétexte survient avec deux incidents :

1. **L'affaire du navire Arrow (octobre 1856)** : La police chinoise arrête un navire enregistré à Hong Kong et accusé de piraterie. Ce navire, le **Arrow**, arborait un pavillon britannique, bien que son statut soit douteux. Les Britanniques protestent violemment contre cette arrestation et utilisent cet incident pour justifier une **intervention militaire**.
2. **L'assassinat du missionnaire Auguste Chapdelaine (février 1856)** : Ce missionnaire catholique français est capturé et exécuté en Chine, dans la province du Guangxi, alors qu'il s'était aventuré dans une région où sa présence était interdite. La France utilise cet événement comme prétexte pour se joindre aux Britanniques dans une intervention militaire.

Ces deux incidents fournissent aux **Français et aux Britanniques** le **casus belli** nécessaire pour déclencher la seconde guerre de l'opium. Ils lancent une offensive commune contre la Chine en octobre 1856.

3.2 Une guerre coupée en deux par le traité de Tianjin (1858)

La deuxième guerre de l'opium est marquée par une première phase de combats intenses qui s'achève temporairement avec la signature du **traité de Tianjin** en **juin 1858**. Ce traité impose de nouvelles concessions à la Chine et constitue un moment clé dans l'ouverture forcée du pays aux puissances étrangères.

Les principales clauses du traité de Tianjin incluent :

1. **L'ouverture de 11 nouveaux ports** au commerce étranger, en plus des cinq déjà ouverts par le traité de Nankin.
2. **L'autorisation pour les étrangers** de voyager à l'intérieur des terres chinoises, alors que jusqu'à présent, ils étaient confinés aux ports ouverts.
3. **L'établissement d'ambassades étrangères** permanentes à Pékin, la capitale impériale, une concession symboliquement importante car elle marque la reconnaissance de relations d'égal à égal entre la Chine et les puissances occidentales.
4. **La légalisation du commerce de l'opium**, légitimant ainsi la principale marchandise qui avait provoqué les guerres en premier lieu.
5. **La suppression du terme "barbare"** dans les documents officiels chinois pour désigner les étrangers.



Empereur Xianfeng
(1831-1861)
(règne : 1850-1861)

Ce traité est considéré comme une **humiliation** par la Chine, mais il n'est pas immédiatement appliqué. L'empereur Xianfeng tergiverse et retarde la ratification du traité, espérant échapper à certaines de ses clauses. Ce refus de mettre en œuvre les dispositions du traité conduit à la **reprise des hostilités** en 1859, marquant la seconde phase de la guerre.

3.3 La convention de Pékin (1860) et le parachèvement de l'ouverture chinoise

Après la reprise des hostilités en 1859, les tensions continuent de s'intensifier. Les puissances occidentales, principalement la **France** et le **Royaume-Uni**, envoient des troupes pour imposer l'application du traité de Tianjin. En **1860**, les forces franco-britanniques, plus puissantes militairement et technologiquement, atteignent Pékin après une série de victoires.



C'est dans ce contexte que se conclut la **convention de Pékin** en octobre 1860, qui marque la **fin de la deuxième guerre de l'opium**. Cette convention impose de nouvelles concessions à l'Empire chinois, confirmant les dispositions du traité de Tianjin tout en ajoutant d'autres éléments qui parachèvent l'ouverture de la Chine aux puissances étrangères.

Les principales clauses de la convention de Pékin sont les suivantes :

1. **Confirmation du traité de Tianjin** : Les dispositions signées en 1858 sont validées et doivent être appliquées immédiatement.
2. **Cession de la péninsule de Kowloon** à la Grande-Bretagne : Cette extension du territoire de **Hong Kong** renforce la présence britannique dans le sud de la Chine.
3. **Augmentation des indemnités de guerre** : La Chine doit verser d'importantes sommes à la France et au Royaume-Uni pour compenser les pertes subies par les Occidentaux, y compris la destruction de l'opium.
4. **Ouverture de nouveaux ports** supplémentaires au commerce étranger, consolidant l'influence occidentale sur le territoire chinois.
5. **Le sac du Palais d'Été** : En signe de représailles pour les échecs diplomatiques et les violences subies, les forces britanniques et françaises pillent et brûlent le **Palais d'Été** à Pékin, un acte qui demeure l'une des grandes humiliations de l'histoire chinoise.

La convention de Pékin symbolise le **parachèvement de l'ouverture forcée** de la Chine. Elle marque non seulement la fin des guerres de l'opium mais aussi l'entrée définitive de la Chine dans un **système international** dominé par les puissances coloniales occidentales.

Conclusion

La **Deuxième Guerre de l'Opium** a profondément affaibli la Chine, forçant l'Empire Qing à céder des territoires comme **Hong Kong** et à accepter des traités inégaux. Ces guerres ont révélé les limites technologiques et politiques de la Chine face aux puissances occidentales, marquant le début d'une période de déclin. La seconde guerre a surtout accéléré l'ouverture forcée du pays, préfigurant les réformes douloureuses qui suivront et annonçant des bouleversements politiques majeurs au XXe siècle.

Retrouvez chaque semaine les cours d'histoire de la Chine moderne sur [wayknown.com](https://www.wayknown.com). Ne manquez pas les ressources mises à jour régulièrement pour approfondir vos connaissances et réussir vos examens !

Document réalisé par Simon

Destiné aux étudiants de la **Licence 1 LEA Anglais-Chinois** et de la **Licence 1 LLCE Chinois**.